

INFO SARTEC

MOT DE LA PRÉSIDENTE



© YVES LACOMBE

UN HIVER DE NOUVEAUTÉS !

Après avoir obtenu la reconnaissance en tant qu'association représentant les adaptateurs en doublage, nous avons eu le plaisir de voir la première convention collective entérinée par nos membres en Assemblée générale le 18 décembre dernier. Malgré le soleil radieux et la frénésie de Noël, ils étaient plus d'une trentaine à s'être déplacés pour venir entendre les explications d'Yves Légaré et du comité de négociation au sujet des clauses de cette première convention, fruit de trois années de consultations, de rencontres avec la partie patronale et d'une médiation pourtant sur les propositions salariales.

BIENVENUE À NOS CONFRÈRES ET CONSŒURS ADAPTATEURS

Je tiens à souligner le travail exceptionnel du comité de négociations : Huguette Gervais, Pierre G. Verge, Mario Desmarais, Robert Paquin et Danièle Garneau et du personnel de la SARTEC. Négocier une première convention, c'est tracer la carte d'un continent inconnu tout en tentant d'en

comprendre l'écologie particulière. D'après le vote unanime du 18, c'est mission accomplie. Bien entendu, l'entente n'est pas parfaite mais c'est une base solide pour la suite des choses. Nous verrons à l'usage les points à améliorer mais en attendant, bienvenue à nos confrères et consœurs adaptateurs. La SARTEC a maintenant les outils pour vous représenter et défendre vos intérêts.

PREMIÈRE ENTENTE COLLECTIVE EN DOUBLAGE AVEC L'ANDP

Nouvelle entente collective donc mais aussi, nouveau site Internet que je vous invite à aller explorer à compter de la mi-janvier. Encore une fois, énormément de travail et de la part de Manon Gagnon, notre responsable des communications, de Marc Roberge, membre du conseil d'administration et du designer graphique, Daniel Mireault. Le résultat est à la hauteur de leurs efforts.

Finalement, vous aurez certainement remarqué notre nouveau logo. Un détail esthétique certes, mais qui incarne notre volonté constante d'évoluer et de bien vous représenter dans un environnement de relations de travail de plus en plus complexe et éclaté.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une excellente année 2012. Pleine de création, de rêves et de défis. 

—Sylvie Lussier

SOMMAIRE



VIE ASSOCIATIVE

- 2 Félicitations ! aux lauréats
- 2 Nouveaux membres
- 2 Avis de recherche
- 2 Salut André !

AGA

- 3 Rapport du vice-président
- 4 Rapport de la trésorière
- 5 Rapport du directeur général

REPORTAGE

- 9 Des croissants et des auteurs
- 13 Du perfectionnement en veux-tu ? En v'là !

BILLET

- 15 Manif en sol étranger

GLAMOURAMA

- 17 10 000 heures

CHRONIQUE DE LA CAISSE

- 20 Qu'est-ce qui fait varier le prix des actions ?

BRÈVES

- 8 À vos claviers
- 8 Projets acceptés
- 14 À l'agenda
- 14 J'aime le documentaire
- 14 INIS – candidats recherchés
- 16 Créer son blogue
- 16 Présentation d'un projet : le pitch
- 18 Janette Bertrand, Prix du Québec
- 19 Formation à venir au RFAVQ
- 19 Nos bureaux seront fermés

■ **Félicitations !**

Manon Barbeau,

- **Prix Droits et Libertés au Wapikoni mobile**
pour l'ensemble de son action, Commission
des droits de la personne et des droits
de la jeunesse.

Victor-Lévy Beaulieu,

- **Médaille de l'Assemblée nationale
du Québec.**

Janette Bertrand,

- **Première lauréate du Prix Guy-Mauffette,
Prix du Québec.**

André Ducharme, Chantal Francke,

**Guy A. Lepage, Yves Pelletier,
Richard Z. Sirois,**

- **Médaille d'honneur de l'Assemblée
nationale du Québec.**

Philippe Falardeau (scén. et réal.),

Monsieur Lazhar,

- Le prix La vague Coup de cœur
du public, FICFA, Acadie.

Sébastien Pilote (scén. et réal.),

Le vendeur,

- Le prix La vague du Meilleur long
métrage canadien, FICFA, Acadie.
- Prix FIPRESCI, Festival international
de San Francisco ;
- Prix Spécial du Jury et prix FIPRESCI,
Festival de Mannheim-Heidelberg,
Allemagne ;
- Prix Cipputi du film qui illustre le mieux
le monde du travail, TFF, Turin, Italie ;
- Grand Prix du Jury, Festival de film de
Mumbai, Inde.

Martin Thibault (scén. et réal.),

Sang froid,

- Mention spéciale du jury pour son court
métrage, FICFA, Acadie.

■ **Nouveaux membres**

Depuis notre dernier numéro (octobre 2011),
nous comptons les nouveaux membres
suivants :

Paul Arcand
Louis Bélanger
Jean-Paul Daoust
Sébastien Dubé
Coralie Dumoulin
Claudie St-Pierre
Pierre Gendron
Kadidja Haidara
Sarah Lalonde
Claude Lebrun

Maripier Morin

Dave Ouellet

Hugo Pellicelli

Geneviève Simard

Philippe Soldevilla

Marie-Christine Vanier

Membre associé

Martin Laliberté

■ **Au revoir !**

Monsieur André Poulin nous a quitté le
21 octobre 2011.

Salut André!

Salut, André,

Nous, tes collègues de télé,

On voudrait une dernière fois te saluer

Salut, André,

Grand Chevalier des petits, au cœur noble

Salut, André,

Rare comme un gars scénariste,

dans la cour des émissions jeunesse

Salut, André,

Toi et ta magnifique crinière léonine,

Ta superbe nonchalance,

ta chaleur inspirante!

Salut, André,

Poète inventif, homme positif,

Salut et Merci André,

Pour tes scénarios, ton humour rigolo,

Salut, André!

Tu vas nous manquer!

*Nicole Lavigne, au nom de tous tes
collègues jeunesse.*

■ **Avis de recherche**

Nous avons des redevances versées par les
producteurs privés ainsi que des chèques
de Radio-Canada pour les personnes
suivantes : Succession Andrée Dufresne,
Succession Florence Martel, Succession
Marcelle Barthe, Succession Michel
Robert, Émile Coderre, Claude D'Astous,
André Desrochers, Léon Dewine,
Jean-Marc Drouin, Jean Guillaume,
Lyette Maynard, Gema Sanchez, Marie T.
Daoust, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur
nous a demandé d'agir comme fiduciaire
des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation
d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin
produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de
ces personnes, communiquez avec **Diane
Archambault** au 514 526-9196.

INFO **SARTEC**

Société des auteurs de radio, télévision et cinéma

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont
les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec) H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses
membres dans le secteur audiovisuel
(cinéma, télévision, radio) et est signataire
d'ententes collectives avec Radio-Canada,
Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOn-
tario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION**PRÉSIDENTE**

Sylvie Lussier

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE

Louise Pelletier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen
Geneviève Lefebvre
Mathieu Plante
Marc Roberge
Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Yves Légaré

CONSEILLÈRE PRINCIPALE EN RELATIONS DE TRAVAIL

Angelica Carrero

CONSEILLÈRES RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière
Roseline Cloutier

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION JURIDIQUE

Anne-Marie Gagné

COMMIS COMPTABLE

Rosilien Sénat Millette

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

COMMIS DE BUREAU

David Ouellet

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAHIQUE ET INFOGRAPHIE

M.-Josée Morin

IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas
hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain
pour communiquer avec la SARTEC.

PAR MARIO BOLDUC



Rapport du vice-président

La SARTEC tenait son Assemblée générale annuelle le 27 novembre dernier. Nous présentons dans ces pages les faits marquants de l'année. D'abord, voici la version intégrale du rapport lu par le vice-président de la SARTEC à l'Assemblée.

J'ai toujours eu l'impression que mon travail de vice-président n'était pas différent de celui de tous les autres membres du C.A. Peu importe le titre que nous portons ou pas, je peux vous assurer qu'au C.A. chacun d'entre nous travaillons avec les mêmes objectifs : s'assurer que les droits des scénaristes soient respectés, faire en sorte que notre métier soit reconnu, et que la voix des scénaristes soit entendue dans tous les secteurs de l'industrie.

Autour de la table, des compétences variées et complémentaires. Cinéma, télévision, nouveaux médias.

Le C.A. est composé de membres actifs, qui peuvent relayer rapidement des différentes tendances, les nouvelles approches ou les préoccupations des divers joueurs du milieu.

À chaque mois, quand on se réunit, j'ai l'impression de voir un instantané de l'industrie à un moment précis de son évolution.

Ce qui fait la force et la pertinence du conseil, c'est justement ça : une variété d'expériences et d'expertises complémentaires de la part de scénaristes impliqués dans différents types de projets, dans différents médias, sur différents supports.

Évidemment, le conseil d'administration ne pourrait rien sans le travail formidable réalisé par toute l'équipe dirigée par Yves.

Nous sommes privilégiés, nous les scénaristes, de pouvoir compter sur l'aide et l'appui de personnes aussi compétentes et dévouées que les employés de la SARTEC.

À titre de scénariste, j'ai eu affaire régulièrement avec la SARTEC, pour une variété de problèmes. Chaque fois, on s'en est occupé rapidement et avec professionnalisme. Et cela bien avant que je devienne membre du C.A.!

J'ai déjà eu des discussions virulentes avec certains producteurs sur la SARTEC et son rôle, mais jamais ces personnes ont remis en cause la compétence et l'honnêteté de ceux qui en assurent le fonctionnement.

À long terme, cette rigueur a bien servi notre association.

Quand je suis devenu membre de la SARTEC, il y a une vingtaine d'années, j'ai fait un acte de foi si on peut dire. Comme je travaillais surtout en long métrage, et qu'il n'y avait pas de convention dans ce secteur, mon adhésion était symbolique.

J'avais l'impression à l'époque que la voix de la SARTEC n'était pas suffisamment prise en considération, comparée à celle de l'UDA, de l'ARRQ ou du syndicat des techniciens.

Aujourd'hui, la situation est complètement différente.

Avec plus de 1 300 membres, dans tous les secteurs – dernièrement le doublage – on ne peut plus ignorer la SARTEC.

TFC et SODEC, par exemple, nous consultent régulièrement.

Quand Astral a voulu modifier son programme de développement, on nous a demandé notre avis. Nous avons proposé ce qui est devenu le Fonds de parachèvement.

Nous avons pris le leadership du Fonds Robinson.

Avec la *Writers Guild*, nous avons été à l'origine du programme d'aide à l'écriture de scénarios de Téléfilm Canada.

Nous participons à la mise en place de l'*Atelier Grand Nord* organisé par la SODEC.

Nous nous intéressons à la relève avec le concours *Cours écrire ton court*.

Sans parler de tout le travail sur des dossiers individuels ou les négociations des différentes conventions.

Bref, en tant que scénariste, je me sens rassuré de pouvoir compter sur la SARTEC et de savoir que notre syndicat occupe toute la place qu'il est en droit d'occuper pour la défense des intérêts des auteurs.

Il ne faut pas se leurrer : l'attitude du gouvernement Harper dans une foule de dossiers, et en particulier dans les dossiers qui nous concernent, laisse envisager des changements importants dans le domaine du cinéma et la télévision, à court et à long terme.

Comme Yves vient de le dire, Téléfilm est déjà en train de réviser de fond en comble ses programmes, notamment en ce qui concerne le développement.

Bref, c'est important pour les auteurs d'être vigilants et, surtout, de ne pas hésiter à faire entendre leur voix par le biais de la SARTEC. Au C.A., c'est le mandat que vous nous avez donné. Et vous pouvez être certain que nous le prenons à cœur.

Merci. 

© PHOTO ANNE KMETKO



PAR LOUISE PELLETIER

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

La SARTEC en chiffres

Nous présentons ici les grandes lignes des États financiers vérifiés et les Prévisions budgétaires pour l'année 2011-2012 présentés par Louise Pelletier, trésorière du conseil d'administration de la SARTEC, lors de l'assemblée générale annuelle du 27 novembre 2011.

L'an dernier, l'assemblée générale avait confié au conseil le soin de procéder à un appel d'offres auprès de différentes firmes afin de réduire nos coûts de vérification. Après avoir contacté sept firmes et reçu des soumissions de cinq d'entre elles, le Conseil a finalement retenu les services de Raymond Chabot Grant Thornton, à qui a été confié l'audit de cette année.

Les finances du fonds d'administration tout comme celles de la Caisse de sécurité sont en bon état. Pour la sixième année consécutive, nous avons un surplus au fonds d'administration. Nos revenus sont en hausse de près de 60 000 \$ par rapport à l'an dernier. Cela semble indiquer que les nouvelles règles du Fonds des médias n'ont pas eu d'incidence négative sur le volume des contrats de nos membres. Nous avons dépensé cette année 57 000 \$ de plus que l'an dernier. Les postes ayant entraîné les augmentations de dépenses les plus importantes sont les salaires et l'informatique. Pour les salaires, à cause des départs au sein du personnel, nous avons dû assumer les salaires des employés en partance et ceux de leurs remplaçants en formation. Pour l'informatique, notre nouvelle base de données et le site Web sur lequel nous travaillons expliquent les coûts. Tout compte fait, le fonds d'administration affiche cette année un surplus de quelque 38 000 \$ et notre surplus accumulé avoisine les 170 000 \$.

LES FINANCES DU FONDS D'ADMINISTRATION TOUT COMME CELLES DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ SONT EN BON ÉTAT.

Quant à la Caisse de sécurité, plus de 2,9 millions de dollars y ont été versés cette année, soit 290 000 \$ de plus que l'an dernier. Nous avons déposé plus de 2,1 millions dans les RÉER de nos membres et versé près de 700 000 \$ pour le régime d'assurance collective. Les contributions supplémentaires des membres pour le plan familial ont atteint les 76 000 \$ et nos placements et dividendes ont rapporté quelque 34 000 \$ dont il faut soustraire les frais de courtage. Au total, après la soustraction des différentes charges, un montant de 93 000 \$ s'ajoute à notre surplus accumulé.

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur comptable est passée de 236 917 \$ à 242 360 \$.

Pour l'année 2011-2012, l'Assemblée générale a approuvé pour le fonds d'administration des prévisions de revenus de près de 950 000 \$ et des dépenses de 980 000 \$ et accepté que le cas échéant, le déficit soit alors épongé par les surplus accumulés au fonds d'administration. 

© PHOTO ANNE KMETYKO

PAR YVES LÉGARÉ



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU 27 NOVEMBRE 2011

Les faits saillants

Le Rapport du directeur général à l'Assemblée générale se veut un survol des activités de l'année dont nombre d'entre elles ont souvent fait l'objet d'articles dans l'Info-SARTEC, nous vous présentons donc dans ces pages quelques points importants.

Avec les départs de Mélissa Dussault l'an dernier et ceux de Valérie Dandurand et Micheline Giroux cette année, le service des relations de travail de la SARTEC a perdu à la fois d'excellentes employées et une expertise importante. Nous tenons à les remercier de nouveau pour les années qu'elles ont consacrées au service des auteurs. Les nouvelles venues, Angelica Carrero, Roseline Cloutier et Anne-Marie Gagné ont travaillé d'arrachepied pour assurer une relève de qualité et le travail n'a pas manqué.

La valeur des contrats SARTEC a avoisiné cette année les 25,3 millions de dollars. Une augmentation par rapport aux quelques 24 millions et demi de l'an dernier. L'entente APFTQ-télé représente comme toujours près de 72 % de ce volume et l'entente APFTQ-cinéma, 9,5 % suivie de près par la SRC avec 9 %. Les autres viennent loin derrière quoique TVA avec 4 % cette année a presque doublé la valeur des contrats SARTEC, sans doute à cause de l'ajout de la surimpression vocale.

Nous avons reçu 3 754 contrats en télévision contre 3 436 l'an dernier, 193 contrats en cinéma comparativement à 178 en 2010, sans compter les 177 contrats pour extraits, les 171 avis de reprise ou les paiements de redevances issus des producteurs ou de la SACD.

Si pour les ententes de TVA, la SRC et l'ONF une centaine de courriels ont été échangés, aucun grief n'est en suspens. Du côté de l'APFTQ, plusieurs centaines de lettres ont été expédiées aux producteurs pour des contrats non conformes, des litiges non immédiats, des remises non versées, des contrats non reçus, des déclarations de budgets de production manquantes, etc. Une vingtaine de nouveaux griefs ont été déposés et si quelques griefs, nouveaux ou anciens ont été réglés, certains ont été déferés à l'arbitrage.

Certains griefs se régleront peut-être avant d'arriver devant l'arbitre, mais l'arbitrage, le cas échéant, sera sans doute un recours moins lourd que celui des tribunaux qui cette année nous a donné l'occasion de nous réjouir comme de nous désoler. Ainsi, la Cour supérieure nous a donné gain de cause en jugeant déraisonnable une sentence

arbitrale rendue à notre rencontre et a ainsi accueilli notre requête en révision judiciaire, annulé la sentence arbitrale et retourné le dossier devant l'arbitre pour procéder sur le fond, le tout avec dépens.

LE DOSSIER ROBINSON SOULÈVE TOUT LE DÉBAT DE L'ACCESSIBILITÉ À LA JUSTICE.

L'arbitre avait, rejeté, en requête préliminaire, notre grief parce que le producteur alléguait que la SARTEC ne pouvant ou ne voulant lui fournir des précisions sur les contrats en cause, il ne pouvait préparer sa défense. Or, le grief reprochait précisément au producteur son défaut de nous fournir lesdits contrats. La juge de la Cour supérieure a bien compris les enjeux en stipulant : « ... la SARTEC n'est pas signataire des contrats d'écriture. Le Producteur l'est. La SARTEC ne commande pas les textes visés par l'Entente collective, le producteur le fait. La SARTEC n'est pas en mesure de donner les informations recherchées... » L'arbitre a, selon la juge, eu tort de rejeter les griefs à un stade préliminaire sans égard à leur bien fondé.

Toutes les décisions judiciaires ne sont malheureusement pas aussi heureuses. La Cour d'appel, tout en réitérant le bien-fondé de la décision en première instance en matière de plagiat, a réduit considérablement les sommes octroyées à Claude Robinson.

Comme l'écrivait Yves Boisvert dans sa chronique de *La Presse* : « Il y a un calcul fort simple à la fin de cet exercice qui nous dit si justice a été rendue ou non : que reste-t-il dans les poches de l'auteur, après 15 ans à crier au vol? Un jugement qui dit qu'il s'est effectivement fait voler ; un deuxième jugement qui le confirme ; de gros chiffres écrits à la fin du jugement... Et à peu près rien pour sa peine. Cette légalité-là ne peut pas être juste. »

Les faits saillants

Suite de la page 5

Au-delà de la réduction des sommes, la décision de la Cour d'appel soulève bien des questions. La Cour a considéré que l'appel n'était pas abusif, même si sur le fond elle le rejette complètement et a ainsi refusé à Claude Robinson le remboursement de ses frais d'avocat.

Alors que CINAR a indûment empoché des crédits d'impôt et que son principal dirigeant de l'époque est en instance de procès au criminel, la Cour d'appel a jugé que cela était presque sans lien avec la cause et a réduit les profits de la production en acceptant sans sourciller des dépenses rejetées par le premier juge. La Cour a également écarté les revenus provenant de la musique, alléguant qu'elle n'était pas de Robinson, mais refusant d'admettre que sa création et son exploitation étaient indissociables de la série. La Cour d'appel a même minimisé les dommages punitifs en prenant en compte le travail des plagiaires et en concluant de façon aberrante que le fait qu'ils ne tirent aucun bénéfice de leur travail était un bon moyen de les punir.

Claude Robinson a décidé de demander la permission d'en appeler en Cour suprême. Le Fonds Robinson continue de l'appuyer. Le dossier a non seulement des implications quant au respect des auteurs et de leurs droits et de leur capacité de se défendre face à une compagnie plagiaire qui cherche à épuiser sa victime, mais il soulève tout le débat de l'accessibilité à la justice.

L'ENTENTE (APFTQ-NOUVEAUX MÉDIAS) INTERDIT LES CESSIONS DE DROIT ET LIMITE À 15 ANS LA LICENCE D'EXPLOITATION.

■ NÉGOCIATION ET APPLICATION DES ENTENTES COLLECTIVES

APFTQ

Échue le 28 février 2011, le renouvellement de l'entente télévision a donné lieu à un accord de principe à la mi-mars. Nous avons convenu de privilégier une entente de courte durée (moins de deux ans) et de négocier de façon accélérée en concentrant nos efforts sur certaines questions, dont celle relative aux poursuites pour libelle. Rappelons que l'ancienne entente étant malheureusement muette à cet égard et qu'un auteur mis en cause dans une poursuite s'était retrouvé dans une situation fort inconfortable, même si l'assureur du producteur avait finalement accepté d'assumer sa défense.

Avec la nouvelle entente, les producteurs ont convenu de prendre fait et cause pour les auteurs en cas de poursuite en libelle ou diffamation liés à la diffusion du texte lorsqu'il s'agit

de faits ou de personnages réels de notoriété publique ou lorsque l'auteur a informé par écrit son producteur que son texte peut contenir un élément comportant un risque de poursuite et que celui-ci a accepté ce risque.

Outre les augmentations (tarifs et contribution à la Caisse de sécurité), la nouvelle entente précise la pratique en ce qui a trait à l'utilisation des productions télévisuelles sur les nouvelles plateformes. La transmission intégrale sur les nouveaux médias d'une émission de télé est, par exemple, assimilée à une diffusion et assujettie aux licences prévues dans l'entente et rémunérée, comme dans le cas d'une diffusion à la télévision, soit par la SADC, soit par une redevance basée sur la part-producteur.

Nous avons de plus négocié une lettre d'entente expérimentale de durée limitée couvrant la commande de scénarios pour les productions audiovisuelles linéaires destinées aux nouveaux médias qui prévoit le versement de contributions à la Caisse de sécurité, les réserves de droit habituelles (SADC, SCAM) et l'envoi des contrats à la SARTEC, lesquels devront, entre autres, préciser les licences de production et d'exploitation consenties au producteur, leur durée et les redevances payables. L'entente interdit les cessions de droit et limite à 15 ans la licence d'exploitation. Les tarifs et les redevances sont cependant laissés à la négociation individuelle. Il s'agit d'une amorce d'encadrement qui devra être revue à l'échéance de l'entente.

DOUBLAGE

Après près de deux ans et demi, les négociations en vue de la conclusion d'une première entente collective pour les adaptateurs entre l'Association nationale des doubleurs (ANDP) et la SARTEC étaient dans une impasse. En juin dernier, nous avons recommandé aux membres le recours à la médiation, puis, en cas d'échec, à l'arbitrage. Après 11 séances de médiation, les parties ont convenu d'un accord sur la presque totalité des clauses dites normatives et le médiateur a décidé de faire une recommandation aux parties pour les tarifs, laquelle devrait être soumise sous peu aux membres de la SARTEC.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Bien qu'ayant débuté à l'été 2010, les négociations en vue du renouvellement de notre entente collective avec la SRC, échue depuis juillet 2010, n'avaient que peu progressé. D'une part, non seulement le porte-parole principal et le directeur des relations de travail de la SRC ont changé à quelques reprises, mais, d'autre part, le modèle d'affaires que la SRC souhaitait mettre en place pour l'exploitation des œuvres sur de multiples plateformes remettait en cause plusieurs dispositions de l'entente actuelle, particulièrement celles reliées à l'utilisation du répertoire. Tout récemment, la SRC nous proposait de reconduire l'entente actuelle (avec majoration des tarifs) jusqu'en juillet prochain et de reprendre les négociations plus tard. Cette offre a été présentée à l'assemblée générale.

ONF

L'entente avec l'Office est échue depuis décembre 2010. Les parties avaient convenu d'ajourner au printemps l'ouverture des négociations pour cause de maladie. Mais le départ à la retraite de la porte-parole principale de l'ONF, ainsi que le départ de Valérie Dandurand, directrice adjointe de la SARTEC, ont

entraîné un nouveau report des négociations. Une prolongation de l'entente jusqu'en décembre 2012 a également été présentée à l'assemblée générale.

■ AFFAIRES PUBLIQUES

Divers dossiers relatifs à la *Loi sur le droit d'auteur*, la coproduction ou le fonctionnement du Fonds des médias ont requis notre intervention.

RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

Nous avons déjà fait part l'an dernier de notre opposition au projet de *Loi sur le droit d'auteur* qui créait plusieurs nouvelles exceptions et rendait légitime des activités comme la reproduction de CD sur des baladeurs numériques, mettant du même coup fin à brève échéance au régime de copie privée sonore et sonnant le glas de toute éventuelle copie privée audiovisuelle.

Avec d'autres associations du secteur, nous avons pris part aux diverses activités et consultations pour en freiner l'adoption et obtenir des modifications. Le déclenchement des élections a fait mourir ce projet au feuillet, mais l'élection d'un gouvernement conservateur majoritaire l'a fait renaître. Les différentes associations au Québec comme dans le reste du Canada tentent de proposer des modifications et cherchent des appuis, mais l'avenir n'est pas nécessairement prometteur. Et même si le secteur audiovisuel est moins directement touché que les autres, l'affaiblissement du droit d'auteur ne peut avoir, à court ou moyen terme, que des conséquences néfastes pour tous les créateurs et nuire à notre capacité d'être associés à la vie économique des œuvres alors que celles-ci circulent de plus en plus.

...LES SÉRIES D'ANIMATION FONT TOUJOURS FORT PEU DE PLACE AUX ŒUVRES FRANCOPHONES D'ICI.

POLITIQUE CANADIENNE DE COPRODUCTION

Nous sommes également intervenus lors de la consultation publique sur la mise en œuvre de la *Politique canadienne sur la coproduction audiovisuelle régie par des traités* en mars dernier pour déplorer que tant dans l'objectif de la politique que dans les principes directeurs, les préoccupations culturelles n'étaient que timidement évoquées voire évacuées.

Rappelant que dans une étude précédente, nous avons démontré que le marché francophone ne trouvait pas nécessairement son compte avec les accords de coproduction, nous avons déploré le peu d'améliorations constatées, particulièrement pour les séries d'animation où les coproductions mêmes avec la France font toujours fort peu de place aux œuvres francophones d'ici.

Constatant que l'équation linguistique était totalement absente de l'analyse du ministère, nous avons réclamé que le gouvernement corrige le déséquilibre de la production de langue française en développant un pôle de production favorisant les œuvres écrites et jouées en français.

Enfin, nous nous sommes également opposés à l'ouverture des postes-clés à des ressortissants d'un pays tiers aux accords de coproductions pour ne pas diluer davantage le contenu canadien des œuvres produites au détriment des artistes et créateurs d'ici.

FONDS DES MÉDIAS DU CANADA

Alors que l'an dernier, nous envisagions que la mise en œuvre des nouvelles politiques du *Fonds des médias* (obligation de diffuser les œuvres sur au moins deux plateformes et d'ajouter des contenus additionnels connexes pour les médias numériques) entraînerait des contrecoups sur le volume de production et, par conséquent, sur le nombre de contrats de nos membres, nos données ne l'indiquent pas. Nous suivons toutefois le dossier en assistant aux diverses rencontres du fonds des médias.

Quant à l'impact des nouvelles plateformes sur les contrats de nos membres en télévision (acquisition de droits supplémentaires) ou sur l'écriture de textes originaux pour les nouvelles plateformes, notre entente avec l'APFTQ dont nous avons traité précédemment y fait quelque peu écho.

STRATÉGIE POUR L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

En 2010, le ministère canadien de l'Industrie avait consulté pour établir une Stratégie pour accroître l'avantage numérique du Canada, dont nous n'avons plus entendu parler depuis. Cette année, au Québec, cette fois, le ministère de la Culture chargeait la SODEC de faire des recommandations à cet effet après consultation avec le milieu. Un comité directeur dont nous étions, six comités sectoriels et 8 comités thématiques ont été formés. Nous avons également participé à certains d'entre eux. Diverses priorités ont été établies pour favoriser la création originale, l'innovation et la disponibilité de l'offre culturelle existante, l'accroissement des contenus québécois sur les diverses plateformes, l'émergence de modèles d'affaires, la formation et la qualification de la main d'œuvre, etc. Le rapport a été remis à la ministre le 31 octobre et rendu public fin novembre.

PORTES GRANDES OUVERTES SUR LE NUMÉRIQUE RAPPORT SUR LA CONSULTATION OPTION CULTURE, VIRAGE NUMÉRIQUE —SODEC, octobre 2011

■ CRTC

Si le CRTC a décidé de reporter à l'an prochain les audiences sur la Société Radio-Canada, il s'est toutefois penché cet automne sur le renouvellement de licence des principaux joueurs du secteur francophone, soit le Groupe TVA, Astral et même V. Tous réclament des assouplissements réglementaires en termes de contenu canadien et de dépenses. De concert avec l'Union des artistes et l'Association des réalisateurs, nous sommes intervenus dans ces trois dossiers et participerons aux audiences du 8 décembre.

Les faits saillants

Suite de la page 7

AUTRES DOSSIERS

Alors que nous avons participé l'an dernier à quelques rencontres du *Groupe de travail sur la politique du long métrage*, cette instance a quelque peu été mise en veilleuse cette année. Toutefois, Téléfilm s'apprête à modifier de façon importante ses programmes de développement en réduisant énormément l'aide sélective. Le Conseil d'administration de la SARTEC a demandé une rencontre avec la directrice générale à cet effet, laquelle devrait avoir lieu sous peu.

De même, du côté de la *Loi provinciale sur le statut de l'artiste*, force est de constater que les efforts pour renforcer la loi, particulièrement pour le secteur de la littérature et des arts visuels, se sont jusqu'à présent avérés vains. Nous avons toutefois pris part aux consultations en vue d'établir une nouvelle liste d'arbitres de griefs et de différends à laquelle pourront recourir les associations patronales et syndicales.

AU NIVEAU INTERNATIONAL,
NOUS PRENONS TOUJOURS PART
AUX RENCONTRES DE L'IAWG
DONT SYLVIE LUSSIER EST AUSSI
PRÉSIDENTE DEPUIS 2010.

AUTRES ACTIVITÉS

Outre nos échanges avec les autres associations au sein du DAMIC et notre collaboration avec l'UDA ou l'ARRQ, nous participons également à la *Coalition pour la diversité culturelle* et aux réunions de l'Observatoire du documentaire, et de l'Observatoire de la culture. Nous étions également membre de la *Grande nuit du cinéma* qui avait charge de l'organisation des Prix Jutra et avons pris part aux discussions ayant conduit à la fusion des activités des Jutra et des *Rendez-vous du cinéma*.

Nous avons également assisté aux rencontres du Conservatoire d'art dramatique sur les activités de formation en doublage et avons aussi maintenu notre implication en formation en obtenant des budgets d'Emploi Québec pour le Parrainage, le *Marathon d'écriture de Cours écrire ton court*, des ateliers sur la *Création d'un blogue* ou d'une série télévisée et la présentation de projets. Toujours en lien avec la formation, nous sommes présents au Regroupement pour la formation en audiovisuel et continuons de prendre part à l'*Atelier Grand Nord*.

Nous continuons de financer des prix en scénarisation pour *Cours écrire ton court*, le *Festival Fantasia* et celui du Saguenay et des ateliers sur la scénarisation dans le cadre de ces deux derniers festivals.

Enfin, au niveau international, nous prenons toujours part aux rencontres de l'*International Affiliation of Writers Guild* dont Sylvie Lussier est aussi présidente depuis 2010.

Une année bien remplie donc qui a nécessité l'implication et des membres du Conseil et de tout le personnel de la SARTEC. 

À vos claviers !

■ SODEC

Scénarisation | scénaristes - réalisateurs

Volet 1 – Aide sélective

Dépôt – vendredi 8 juin 2012

Programme d'aide aux jeunes créateurs

Volet 1 – Aide à la scénarisation

Dépôts – vendredi 4 mai 2012 et vendredi 26 octobre 2012

** La SODEC procède à l'étude d'une demande seulement si elle est reçue avant 17 h aux dates de dépôt spécifiées **

tél.: 514 841-2200 ou 1 800 363-0401 / téléc.: 514 864-3949

www.sodec.gouv.qc.ca

www.jeunescreateurs.qc.ca

■ FONDS HAROLD GREENBERG

Les prochaines dates de dépôt des demandes pour les volets du programme de langue française sont :

volet Scénarisation de long métrage de fiction

20 janvier et 19 juin 2012

volet Parachèvement de l'écriture de long métrage de fiction

20 janvier et 19 juin 2012

volet Prise d'option

En tout temps

www.astral.com/lefonds

PROJETS ACCEPTÉS

■ TÉLÉFILM CANADA

Programme pour le long métrage documentaire 2011-2012

- *Tricotées serrées*, scénarisé et réalisé par Annie St-Pierre

- *Corno – Corps et âme*, scénarisé par Fabienne Larouche et réalisé par Guy Édoin

- *Musique X*, scénarisé et réalisé par Magnus Isacsson

(source TÉLÉFILM)

■ FONDS HAROLD GREENBERG

VOLET – Aide à la prise d'option

- *La chute de Sparte*, roman de Sébastien Fréchette (Biz), scénaristes : Sébastien Fréchette et Tristan Dubois

- *La petite et le vieux*, roman de Marie-Renée Lavoie, scénariste : Lyne Charlebois

- *Rivière tremblante*, roman d'Andrée A. Michaud, demande déposée par 8005605 Canada inc.

- *Tarmac*, roman de Nicolas Dickner, scénariste : Louise Archambault

VOLET – Aide à la production d'Émission se rapportant à la musique

- *Rapailler l'homme*, documentaire unique, scénariste et réalisateur : Antonio Pierre de Almeida

(source Fonds Harold Greenberg)



Des croissants et des auteurs...

Tous ceux présents à l'Assemblée générale du 27 novembre 2011 savent déjà que c'est Carmel Dumas qui a animé les deux ateliers du matin, remplaçant au pied levé Sylvie Lussier, retenue en Bolivie où elle s'était fait voler son passeport. Et tous ceux qui n'étaient pas là, comment pouvez-vous être certains que je n'ai pas inventé tout ça juste pour me rendre intéressant et attirer votre attention?

■ La question du premier atelier est aussitôt lancée : Aimez-vous écrire autant qu'avant?

Richard Blaimert répond oui, mais...

— En fait, j'ai retrouvé ce plaisir tout récemment. Je l'avais perdu avec la fin de *Sophie Paquin* et le début de *Penthouse 5-0*. Ça faisait des années que je travaillais trop. Le succès, ça attire les journalistes et ça vous met de la pression. Et même si on écrit un bon épisode, on n'a pas le temps d'en profiter parce qu'on en a un autre à faire tout de suite après. À la fin de la saison quatre de *Sophie Paquin*, j'ai commencé à sentir la fatigue.

Ce qu'il appelle avec humour, son SPTTDC...

RICHARD BLAIMERT

TÉLÉVISION

Penthouse 5-0
Les hauts et les bas de Sophie Paquin
Un monde à part
Cover Girl
Le monde de Charlotte
Diva
Watatatow
Quatre femmes (en développement)

ROMAN

La naissance de Marilou
La liberté des loups

www.blaimert.com



STEVE GALLUCCIO

CINÉMA

Funkytown
Surviving my mother
Mambo italiano

TÉLÉVISION

Ciao Bella
Un gars, une fille

THÉÂTRE

In Piazza San Domenico
Mbambo italiano



(source Agence Goodwin)

— Oui, mon « Syndrome post-traumatique du trop de commentaires ». J'adore les scripts-éditeurs, mais je suis tout le temps nerveux quand j'attends des commentaires. J'ai mis mon âme dans mon texte, j'aimerais ça que ce soit juste bon et ne pas recevoir de commentaires négatifs. À cause de ça, pendant un certain temps, écrire est devenu comme une fonction. Alors avec Radio-Canada, on a décidé d'arrêter *Penthouse 5-0*. J'ai voulu me changer les idées, écrire un film pendant deux mois et vivre une liberté totale sans script-édition. Je me suis même dit que j'allais le réaliser moi-même mon film et j'ai finalement retrouvé le plaisir de créer.

La voix caverneuse de Steve Galluccio se marie bien à son regard plutôt hagard. Il nous avoue ne pas être à son meilleur aussi tôt un dimanche matin.

Des croissants et des auteurs...

Suite de la page 9

— Moi, je travaille la nuit. J'écris surtout pour le cinéma. J'aime ça avoir des idées, les pitcher. J'aime ça le show-business, je trouve ça vraiment merveilleux. Quand je commence un projet, je suis excité. Un premier jet, c'est vraiment le fun. Mais rendu au cinquième, un peu moins. Les commentaires, moi ça me dérange pas pourvu que je sois d'accord. J'ai aussi fait aussi beaucoup de théâtre et c'est une forme plus pure d'écriture, avec moins de commentaires.

Claude Lalonde, lui, travaille plutôt le matin.

— J'aime ça me lever en pensant à ce que je vais écrire dans la journée. Le bonheur d'écrire, je l'ai chaque jour. Après *Les Trois petits cochons*, j'avais deux films en chantier qui se sont faits presque en même temps. *10 et demi*, dont le tournage avec Podz s'est très bien passé, était une histoire très personnelle qui racontait ce que j'avais vécu comme éducateur. C'était une situation jouissive pour moi.

Mais avec *Filière 13*, on a changé de réalisateur à la dernière minute et je ne reconnaissais plus mon scénario, surtout la finale. J'ai détesté le film et je l'ai dit publiquement. Le film a eu de mauvaises critiques et j'avais vraiment honte. Ça m'a pris du temps avant de vouloir recommencer à écrire. Il a fallu que j'avale ma pilule et maintenant ça va beaucoup mieux. J'ai totalement retrouvé le plaisir d'écrire.

Comme Francine Pelletier réalise la plupart de ses scénarios, son cas est différent de celui des autres panellistes.

— Mais je dois quand même vendre mes idées au producteur et au diffuseur. Malgré la situation pénible du documentaire, j'aime toujours écrire. C'est très ironique : c'est l'âge d'or du documentaire, le festival *Hot Docs* a augmenté son auditoire de 750 % en dix ans, mais c'est quand même de plus en plus difficile pour les documentaristes.

CLAUDE LALONDE

CINÉMA

10 ½

Filière 13

Les 3 p'tits cochons

TÉLÉFILM

Le grand zèle

(source Agence MVA)



FRANCINE PELLETIER

DOCUMENTAIRE

Mes sœurs musulmanes

Babine : la fabrication du grandiose

Le cœur plein de vertige

La femme qui ne se voyait plus aller

Baise Majesté

Monsieur

Fred Rose, un Canadien errant

(source bottins ARRQ et SARTEC)



Le *Fonds canadien des médias* a complètement changé ses règles : les diffuseurs peuvent mettre l'argent où ils veulent et ne sont plus obligés de faire un minimum de documentaires. Comme l'immense majorité de l'auditoire est à la télévision, et qu'il est presque impossible de financer un documentaire sans avoir l'intérêt d'un télédiffuseur, on est mal pris. À moins de passer par des circuits indépendants, il est presque impossible d'obtenir du financement. Et en plus, le fédéral exige que chaque projet ait un pendant sur le web. Il faut donc en faire plus avec autant d'argent.

Écrire, Joanne Arseneau aime de mieux en mieux ça.

— Quand j'ai commencé, j'écrivais en gang. J'ai ensuite voulu trouver ma propre voix, mais c'était hyper angoissant. Souvent ce qu'on demande à un auteur est surhumain. Dix heures de télé à écrire en sept mois, c'est pas évident. Mais on se donne quand même à fond, parce qu'on veut que notre série soit diffusée. Récemment, j'ai donc décidé de recommencer à écrire en gang pour la télé. Mais en cinéma, j'écris toujours toute seule.

Claude Lalonde n'est pas du tout nostalgique de l'époque où il a commencé.

— Mon projet préféré, c'est toujours le prochain, celui que j'ai pas encore écrit.

Moi aussi c'est le prochain qui m'excite, poursuit Steve Gallucio. Malgré toutes les contraintes, jamais je changerais de métier.

Moi j'appelle ça une liberté avec un corset, poursuit avec humour Joanne Arseneau. On sait qu'un film ne peut dépasser sept millions de budget et que ça prend des vedettes pour jouer dedans. On doit donc écrire notre personnage principal pour qu'il se moule à une des grosses vedettes du Québec. Je suis tellement habituée à cette situation que je sais même pas ce que je ferais avec plus de liberté.

■ Une petite pause-croissant et on passe au deuxième atelier : Écrire pour la jeunesse a-t-il de l'avenir?

Martin Doyon répond à la question en posant, à l'assemblée, une autre question. Aura-t-on encore un public demain si nous délaissions les jeunes aujourd'hui?

— Si les jeunes consomment trop les émissions américaines, il y a un danger de perdre notre culture. Mais il ne faut pas désespérer, je pense que notre télévision jeunesse est forte. Quand j'étais petit à la fin des années 1960, c'était la grande époque de la télé jeunesse : *La Ribouldingue*, *Nic et Pic*, *La Boîte à surprise*, etc. Je regardais tout ça avec beaucoup de plaisir et je crois que les jeunes aujourd'hui ont autant de plaisir à regarder les nouvelles émissions québécoises. Mais c'est un peu différent parce que les personnages aujourd'hui ont souvent le même âge que le public. Avant, c'était des personnages adultes qui parlaient aux enfants. Aujourd'hui, les jeunes peuvent mieux s'identifier à leurs personnages préférés.

Et la relation de ces jeunes avec leurs personnages préférés est plus grande si c'est une série québécoise parce que les jeunes peuvent rencontrer les acteurs en personne et leur parler. Il y a alors un lien d'amour qui se crée entre le public et les personnages. Les tous petits adorent leurs émissions et quand ils vieillissent, ils gardent un lien fort. Des jeunes dans la vingtaine sont souvent

JOANNE ARSENEAU

CINÉMA

Sans elle
La loi du cochon
Le dernier souffle
Le complexe d'Édith (CM)

TÉLÉVISION

19-2
Rock et Rolland
Tag l'épilogue
Ayoye
Tag
La courte échelle
10-07
Zap
D'amour et d'amitié
Samedi rire
Super Sans Plomb
Le club des 100 watts
Court-circuit
Pacha et les chats
Les débrouillards
À plein temps
Pop-Citrouille

RADIO

Le Mont de Vénus

COACH D'ÉCRITURE ET SCRIPT ÉDITION

Babine
François en série



MARTIN DOYON

TÉLÉVISION

Toc, toc, toc
Une grenade avec ça ?
La grande bataille
Le club des doigts croisés
Kif kif
Un gars, une fille
Ramdam
Tohu-bohu
Zone de turbulence
Le studio
Bouledogue bazar
Vazimolo

THÉÂTRE

Un sofa dans le parc
Le grand ménage de Marguerite



bouleversés de revoir, douze ans plus tard, un clip d'une vieille émission sur *YouTube*. Ça les touche, ils sont encore émus. Même avec nos petits budgets, ça donne espoir et ça donne envie de continuer à écrire pour les jeunes. Mais il est important de bien faire notre boulot, d'être divertissants, de créer des personnages attachants. Je nous souhaite que ça continue.

Pour Thérèse Pinho de chez Pixcom, l'avenir de la télé jeunesse est assuré.

— Mais on a quand même un gros travail de lobbying à faire auprès des institutions. Il faut faire l'effort de passer notre message parce que c'est trop important de garder la télé jeunesse forte au Québec. Pour l'instant, les jeunes choisissent toujours les émissions québécoises comme premier choix et ça ne doit pas changer. Les institutions ont un peu trop tenu ça pour acquis. Il y a de l'avenir, mais il y a de la formation à faire. La télévision jeunesse, c'est un bon endroit où un auteur peut faire ses armes, mais c'est assez pointu comme écriture. Il faut savoir s'adresser à ce genre de public.

La télé pour la petite enfance est moins en danger parce qu'il y a un mandat éducatif et les tout petits consomment plus de télé. Ce qui m'inquiète plus, moi, c'est les émissions consacrées aux ados. On les a abandonnés sous prétexte qu'ils ne regardent pas la télé. C'est dommage parce que c'est un groupe qui veut qu'on parle d'eux. Les ados aiment ça quand c'est bon et bien fait, mais ils se tournent trop souvent vers les produits américains.

Lucie Léger est fière de dire que la priorité à Télé-Québec, c'est justement la télévision jeunesse.

— Télé-Québec, c'est près de 28 heures de programmation jeunesse par semaine. *Toc, toc, toc*, 1, 2, 3... *Géant*, *Sam Chicotte*,

Des croissants et des auteurs...

Suite de la page 11

Tactik, *Cornemuse*, *Toupie et Binou* et même des reprises de *Passe-Partout*. C'est vraiment nos émissions jeunesse qui constituent la personnalité de Télé-Québec, ce qui nous distingue dans le marché. Ce sont des émissions essentielles : on les regarde quand on est jeune, et on s'en souvient ensuite pour la vie. On a eu la génération *Passe-Partout*, ensuite la génération *Cornemuse* et maintenant on continue avec la génération *1, 2, 3... Géant*.

La télévision jeunesse est essentielle pour forger des valeurs communes et aussi des outils d'intégration pour les nouveaux arrivants. C'est toute une culture, un vocabulaire, une base commune à l'ensemble des petits Québécois.



Thérèse Pinho, productrice série jeunesse chez [Pixcom](#)
 Lucie Léger, directrice de la programmation jeunesse, [T-Q](#)
 Francine Laprade, chef de projets, Acquisitions jeunesse, [SRC](#)

CARMEL DUMAS

DOCUMENTAIRE

Au cœur du country
Fidèles aux postes
Bobby d'Atholville
Le bien nommé André Lejeune
Fougues gaspésiennes
Le Théâtre des Variétés – 30 ans de rires
Les Oiseaux de nuit
Diane Dufresne- portrait
Phénoménale Guilda –
Maître du Music-Hall
Mon amour la musique
Vocation : journaliste
100 chansons qui ont allumé le Québec
Biographies québécoises
Mémoires des boîtes à chansons
Gerry — Cette voix qui nous reste
Jean Grimaldi — portrait
Claude Gauthier — portrait
Quand la chanson dit bonjour au country
Rendez-vous avec Gerry



TÉLÉVISION

Pour l'amour du country
Country centre-ville

RADIO

La semaine Patrick Norman
Maman, c'est à mon tour
La famille, c'est notre monde
Famille, à la vie, à la mort
Famille, en mon âme et conscience
Il était une fois trois accords...
Mariez-vous pas, les filles !
L'Été au large
Écoute pas ça

ROMAN/ESSAIS

Montréal Chaud Show
Le retour à l'école d'une waitress de télévision
Le bal des ego

Malgré tous les problèmes auxquels la SRC a eu à faire face avec le CRTC et aussi les nombreuses diminutions de budget, Francine Laprade, croit encore beaucoup à l'importance des émissions jeunesse.

— Je veux reconfirmer, malgré tous nos problèmes, qu'il y aura encore beaucoup de télévision jeunesse à Radio-Canada. La philosophie de la SRC? Tenir compte des besoins de l'enfant, stimuler leur curiosité et leur créativité. Ne pas se contenter d'être éducatif, mais aussi divertissant. Il faut respecter l'intelligence et le sens critique des jeunes. À Radio-Canada, c'est principalement en matinée que ces émissions sont diffusées. Près de 21 heures par semaine. [A](#)

INPUT II 2011

DU PERFECTIONNEMENT EN VEUX-TU? EN V' LÀ!

Notre collègue Manon Vallée a assisté à l'édition 2011 d'Input II qui s'est tenue à la Maison de Radio-Canada, les 3-4 et 5 novembre dernier. Les organisateurs de l'événement avaient sélectionné 23 émissions de genres différents qui avaient été présentées dans le cadre de la rencontre d'Input à Séoul en Corée du Sud, au mois de mai dernier. Manon nous fait part de ses coups de cœur.



GRACIEUSITÉ

Il existe un stage de perfectionnement qui revient chaque année en novembre, ici même à Montréal. Si j'ajoute qu'une fois inscrits, vous pourrez assister à l'une ou l'autre des 5 sessions et en changer au gré de votre bon vouloir, je piquerai peut-être votre curiosité. Si je précise que cette rencontre annuelle se déroule dans 3 salles que Radio-Canada prête aux organisateurs de l'événement, vous conclurez que c'est très accessible (pas à tous, j'en conviens, mais à une grande partie d'entre nous). Et si je vous révèle que ce stage polyvalent et ô combien inspirant vous est offert pour la modique somme de... 0 \$, vous m'en demanderez sans doute les coordonnées!

Cette petite merveille existe et elle se nomme Input II. Son grand frère, Input, un festival mondial des télévisions publiques a lieu chaque année dans un pays différent. Suite à ce festival, les représentants du Canada rapportent et nous font visionner leurs coups de cœur, leurs détestations, leurs surprises, leurs chocs culturels. C'est Input II.

Input II, c'est 5 sessions de visionnement réparties sur 3 demi-journées, une expérience offerte gratuitement à tous mais particulièrement enrichissante pour les auteurs, scénaristes, réalisateurs et producteurs de télévision. En quelques heures, vous verrez défiler sous vos yeux ébahis, horrifiés, amusés ou attristés, séries dramatiques et humoristiques, films, documentaires, jeux et webtélés, et ce, dans toutes les langues et tous les styles.

Que vous écriviez à temps plein ou partiel, que vous soyez un auteur chevronné ou débutant, un seul des 5 blocs de 4 heures présentés, en tout ou en partie, vous plongera dans une infinité de mondes inspirants. Imaginez les 3 jours...

Cette année, j'ai vu 15 productions des 23 présentées provenant de 15 pays différents. Voici mes coups de cœur :

- *Everything you always wanted to know about sex*. Une production du Danemark dans laquelle un comédien seul devant la caméra nous explique comment faire l'amour à une femme... Aucune nudité, aucun accessoire, une démonstration pointue. Drôle et efficace!
- *Mrs Brown*, une comédie tournée devant public, provenant de l'Irlande. Un mélange de *Cré Basile* et de *La Petite Vie*. Factice un peu datée mais hilarant!
- *Nora*, États-Unis. Un film sans paroles mais en images, musiques, sons et beauté... L'histoire d'une femme qui refuse son destin et nous raconte sa vie par le biais de la danse. Images saisissantes de l'Afrique. Émouvant de beauté.
- *Tower C*, une série humoristique des Pays-Bas que j'aurais voulu avoir écrit! L'histoire d'un bureau dans une tour, écrite par 3 comédiennes qui en interprètent tous les personnages. Éclaté et tordant! Un grand coup de cœur des festivaliers.

DU PERFECTIONNEMENT EN VEUX-TU ? EN V'LÀ!

Suite de la page 13

- *Kakon & Haffner's Building Blocks*, de Norvège. Une série dynamique sur l'architecture moderne des villes. Contre toute attente, captivant.
- *Fresh from the trash*, un documentaire sur nos mauvaises habitudes de consommation alimentaire et le gaspillage qui en résulte. Révoltante.
- *Don't do this at home*, également de Norvège. Un show qui s'adresse aux ados mais divertit les adultes. Deux jeunes animateurs font des tests sur des produits dont ils ne respectent pas les avertissements. Éducatif mais politiquement très très incorrect. Rafrâchissant.
- *The song of lunch*, un film de la BBC tourné à partir d'un poème éponyme de Christopher Reid. Avec Alan Rickman et Emma Thompson. Magnifique et saisissant.

J'ai manqué autant de bonnes productions et j'en ai détesté quelques-unes dont je ne vous parle pas mais qui furent tout aussi édifiantes.

Chaque année, Radio Canada ne reconduit l'événement que si le nombre de spectateurs le justifie. Je me suis fait un devoir de vous en parler parce que, bien égoïstement, je veux que Input II continue d'exister. Les dernières années, j'y ai vu peu de scénaristes et j'ai eu envie de vous passer le message pour que vous puissiez à votre tour y puiser matière à réflexion et à inspiration. Visitez le site de Radio-Canada quelque part en octobre 2012 pour plus d'informations.

Au plaisir de vous voir l'an prochain! 

MANON VALLÉE

TÉLÉVISION

Destinées
Un tueur si proche
Ramdam

RADIO

Dany
Quelques coups de fil
Un crime
Un homme trop beau
Celle qui lisait
Dans le journal
Épitaphe
Triangle
Le dernier chapitre
Montréal-Toronto

THÉÂTRE

Grain de sable
Mascarade
Le Fleuve au cœur

...et des récits et des nouvelles.



L'inis

Le programme Écriture d'une série télévisée de fiction de L'inis recherche des candidats pour la session 2012

Le programme Écriture d'une série télévisée de fiction, d'environ huit mois, se déroulera entre mars et novembre 2012. Il offrira un encadrement professionnel personnalisé à un maximum de six auteurs désirant bonifier le travail d'écriture qu'ils ont déjà amorcé. Les étudiants admis travailleront sur leur projet de série télévisée de fiction en profitant des conseils d'un tuteur auteur et d'un producteur. Les étudiants seront encadrés par un comité pédagogique formé du directeur du programme, **André Monette** ; de la formatrice principale, **Janette Bertrand** ; du directeur général et directeur des programmes de formation de L'inis, **Michel G. Desjardins** ainsi que de la coordonnatrice du programme, **Hélène Lacoste**. L'appel de candidatures est en cours jusqu'au 25 janvier 2012. Pour toute question n'hésitez pas à contacter Hélène Lacoste, la coordonnatrice du programme, au 514 285-1840 poste 213 ou hlacoste@inis.qc.ca.

Lien vers la description du programme :

www.inis.qc.ca/serietelevisee

À l'agenda

30^e RENDEZ-VOUS DU CINÉMA QUÉBÉCOIS

MONTRÉAL
du 15 au 26 février 2012
www.rvcq.com

14^e Édition de la Soirée des JUTRA
11 mars 2012

FESTIVAL REGARD SUR LE COURT MÉTRAGE AU SAGUENAY

Du 14 au 18 mars 2012
www.regardsurlecourt.com

Hot Docs

du 26 avril au 6 mai 2012
Toronto
DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UN PROJET : 13 janvier 2012
www.hotdocs.ca

J'AIME LE DOCUMENTAIRE

En attendant de voir les capsules en salle et à la télévision !

Vous pouvez voir toutes les publicités à partir d'une seule page !
La campagne J'aime le documentaire

Merci de partager ce lien : <http://vimeo.com/user9291492/videos>
Voir le site : <http://www.jaimeledocumentaire.blogspot.com/>
Sur Facebook : <http://www.facebook.com/jaimeledocumentaire>

PAR MATHIEU PLANTE

MANIF EN SOL ÉTRANGER

La rencontre annuelle de l’Affiliation internationale des guildes d’auteurs (IAWG), dont fait partie la SARTEC, se tenait à New York du 18 au 21 octobre dernier. La guilda des auteurs américains de l’Est (WGAE) a profité de l’événement pour manifester devant les bureaux d’ITV. Mathieu nous parle de cette première expérience de solidarité en sol étranger.



PHOTOS : © KAREN YOUNG, WGAE



Haut : Mathieu Plante s’apprêtant à manifester.

Bas : Michael Winship, président de la WGAE, marche en compagnie des délégués des associations d’auteurs présentes à la rencontre annuelle.

7 h 15. Le son totalement inconnu d’un réveille-matin force mes paupières pesantes à se soulever et ma tête à se rappeler la quantité trop industrielle d’alcool qu’elle a ingurgité la veille. Mais où suis-je donc? Ce lit *king size* n’est pas le mien et ces rideaux fleuris ne me disent rien du tout. Ah, oui, ça me revient! Je suis à l’hôtel Edison, sur la 47^e, à deux pas de Time Square et j’ai rendez-vous dans une heure pour ma toute première manif en sol étranger. Une chance en or de me sortir cet alcool du foie. Une douche, un muffin et un trajet de bus plus tard...

« *Writers of the world unite: ITV is stealing rights!* »

C’est ce que moi et 23 autres participants de l’IAWG crions bientôt à tue-tête sur la rue devant les bureaux du producteur anglais ITV, qui produit des télé-réalités très populaires, mais qui refuse depuis des mois de signer des contrats aux jeunes auteurs qu’il emploie en sol américain. Une situation absolument inacceptable et nos hôtes de la *Writers Guild of America East*, Michael Winship et Lowell Peterson, profitent de notre présence en grand nombre en sol new-yorkais pour faire un petit coup d’éclat matinal.

Parce qu’en décembre 2010, lors d’une élection organisée par le *National Labor Relations Board*, les employés d’ITV ont massivement voté pour que la *Writers Guild of America East* les représente, mais le producteur anglais en question a depuis obstinément refusé de respecter cette décision, aussi démocratique soit-elle. Voilà pourquoi nous sommes tous dans la rue à cette heure hâtive du matin à hurler des slogans en distribuant des tracts aux passants. Et il semble bien que le mouvement *Occupy Wall Street* n’a pas volé toute l’attention et épuisé la solidarité des New-Yorkais, car ces passants et ces automobilistes sont tout à fait chaleureux à notre cause. Nous avons même droit à plusieurs klaxons d’approbation.

« *What’s disgusting? Union busting!* »

En manifestant avec la gang, je me dis que c’est justement pour ça que l’IAWG a été fondé il y a près de trente ans. Oui, c’est le fun de se raconter mutuellement nos histoires et nos problèmes, mais l’IAWG prend vraiment son sens quand elle permet aux guildes de différents pays de passer à l’action, de parler d’une seule voix afin de mieux s’épauler. Cette affiliation internationale de guildes d’auteurs qu’est l’IAWG compte parmi ses membres

MANIF EN SOL ÉTRANGER

Suite de la page 15

permanents : l'Angleterre, les États-Unis (Est – Ouest), la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Irlande, Israël, le Canada et le Québec ; ses membres associés : l'Inde, le Mexique et la France ainsi que deux observateurs : la Fédération des scénaristes européens et la guilde de l'Afrique du Sud. Une fois par année, on peut donc se comparer aux autres et se dire qu'on n'est pas seuls au monde.



Haut : Notre présidente, Sylvie Lussier, brandissant sa pancarte pour appuyer les scénaristes américains et Peter Cox, président de la Guilde des auteurs de la Nouvelle-Zélande (NZWG). Bas : On aperçoit sur la photo, en avant-plan, Anjun Rajabali, de l'association des auteurs de film de Mumbai, Jacqueline Woodman de la guilde australienne (AWG) et, sur la deuxième rangée, notre directeur général, Yves Légaré.

« What do we want? Contracts! And when do we want it? Now! »

Mon mal de bloc est guéri, je ne pense plus au sommeil à rattraper ni à ce foie qui me crie des insultes. Je ne pense qu'à mes nouveaux amis et à notre cause commune. Quant à savoir si notre action aurale donnera des résultats, seul l'avenir rapproché le dira. Vous pouvez dans les prochaines semaines aller voir sur le site Internet de la WGA pour savoir si ITV entendra finalement raison... 

www.wgaeast.org/

FORMATION POUR LES AUTEURS MEMBRES DE LA SARTEC

■ CRÉER SON BLOGUE

avec *Frédérica Skierkowski*

Vous avez envie...

- de diversifier votre pratique ?
- de vous offrir un nouvel espace de création ?
- de communiquer avec le public ?
- de vous faire cadeau d'un outil d'autopromotion ?

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, cet atelier est sans crédit pour vous!

Quand : Le 28 janvier 2012 de 9 h 30 à 17 h 30

Où : Institut des technologies de l'information du Collège Maisonneuve, Montréal

Nombre de participants : 12 max.

Coût : 25 \$

Inscription : contactez Line Nadeau (en priorité par courriel)

@ : lnadeaucoordination@gmail.com

Tél. : 450 787-2922

Pour télécharger les informations et le contenu de l'atelier :

www.sartec.qc.ca/temporaires/2012_Blogue_janv.pdf

■ PRÉSENTATION D'UN PROJET : LE PITCH

avec *Madeleine Lévesque*

Comment présenter mon projet à un producteur ??? À un diffuseur ??? Comment faire pour qu'ils saisissent exactement ce que je veux dire ??? Combien de fois ces interrogations peuvent-elles vous revenir en tête ?

Cet atelier tentera de répondre à ces questions en vous permettant de comprendre comment présenter votre projet dans une forme accessible, claire et qui traduit parfaitement votre intention afin de maximiser vos chances de voir votre projet porté à l'écran.

La présentation sera faite oralement avec l'utilisation d'exemples de projets pour appuyer les concepts présentés. Le groupe sera appelé à participer en tout temps.

Au terme de cet atelier, vous aurez appris comment présenter un projet en répondant aux exigences des producteurs et des diffuseurs. De cette façon, les chances de voir votre projet accepté seront grandement augmentées.

Quand : Les 17 et 18 mars 2012 de 9 h à 17 h

Où : Centre Saint-Pierre, Montréal

Nombre de participants : 12 max.

Coût : 40 \$

Inscription : contactez Line Nadeau (en priorité par courriel)

@ : lnadeaucoordination@gmail.com

Tél. : 450 787-2922

Pour télécharger la description de l'atelier :

www.sartec.qc.ca/temporaires/2012_PITCH_mars.pdf



GLAMOURAMA, DES AUTEURS DANS TOUS LEURS ÉTATS

10 000 HEURES

Dans « Outliers, the story of success », l'auteur et essayiste Malcom Gladwell s'est penché sur les facteurs de réussite. Il en est arrivé à une conclusion aussi logique qu'implacable; peu importe le domaine, la clé de la réussite réside dans la pratique de cette activité pendant un minimum de 10 000 heures.

10 000 heures, à raison de 20 heures de pratique hebdomadaire, ça fait dix ans...

Dix ans avant d'être bon.

Amis scénaristes, à notre époque de succès instantané où n'importe qui et son beau-frère est persuadé qu'il peut écrire un scénario « les doigts dans les nez, mais je ne te raconte pas mon concept, tu pourrais me le piquer », c'est une règle qu'il convient de rappeler souvent, avec douceur et fermeté.

Vous pensez que je fais de l'ironie et du sarcasme? Du tout chers collègues. Combien de fois par semaine recevez-vous un appel de quelqu'un qui, ne doutant absolument pas de ses capacités et sous-estimant le métier de scénariste (donc vous et moi...), veut savoir « comment on fait »?

Comment fait-on? Pareil que pour se rendre à Carnegie Hall : practice, practice, practice.

Cette excellente blague est généralement assez mal reçue.

La réponse espérée est plus de l'ordre de « ton projet est merveilleux, les diffuseurs seraient fous de passer à côté, je te présente un producteur et hop, c'est dans la poche, au party de Noël, tu pourras dire que tu écris une série télé. Ta série télé ».

Vous riez? Moi aussi.

Je rappelle Rainer Maria Rilke qui a insisté dans sa septième lettre à son jeune poète « l'apprentissage est toujours une longue période, une durée à part ».

Hum. La poésie n'est plus ce qu'elle était et Rilke, qui a aussi incité son jeune ami à se demander s'il « mourrait s'il ne pouvait pas écrire », n'a plus la cote. Pas assez payant.

Pour ma part, j'ai eu droit à tout.

...peu importe le domaine, la clé de la réussite réside dans la pratique de cette activité pendant un minimum de 10 000 heures.

Je rappelle Rainer Maria Rilke qui a insisté dans sa septième lettre à son jeune poète « l'apprentissage est toujours une longue période, une durée à part ».

— C'est quoi les « trucs » pour faire passer une série?
— Il n'y a pas de « trucs », ça dépend de ton projet, de ce que tu as écrit...

— J'ai pas écrit encore. Mais c'est tout dans ma tête. Tu comprends, je veux pas écrire pour rien. Surtout pas sans être payé.

Vous riez? Moi aussi.

Il y a la « vedette » (insérez votre sphère de vedettariat préférée) qui se dit « et si j'écrivais une série ou un film », et à qui personne ne dira qu'il (ou elle) a tout à apprendre de ce nouveau métier, parce que, hey, *c'est une vedette*. Le comble, c'est que cette vedette a elle aussi travaillé comme un bœuf pour se rendre là où elle est. Et pourtant, sauf exception (et j'en connais) la vedette est incapable de reconnaître que c'est exactement la même chose pour un scénariste. Quelqu'un dont c'est le métier premier. Non, ça ne veut rien dire « donner des idées ». C'est le temps et le travail acharné qu'on a mis à articuler ces idées en une histoire qui se tient qui font de vous un auteur.

Vous riez? Jaune, avouez.

Le plus souvent, les questions sur le « comment on fait » espèrent des réponses qui relèvent de la pensée magique. Y compris d'étudiants qui sortent des écoles de cinéma et de télé et à qui, manifestement, on n'a jamais recommandé le livre de Gladwell. Ils ne veulent pas entendre que ce sera un apprentissage. Qu'il est long le chemin des 10 000 heures, souvent tortueux, exigeant et solitaire. Qu'au début, on n'est pas bon et que l'humilité a le même goût dégueulasse qu'un bol de gruau fret. Les tapes sur l'épaule sont rares, le coup de main qui ouvre une porte encore plus. Que les deux ne sont pas « dus », encore moins « obligés », et que ces gestes méritent qu'on en reconnaisse la valeur.

Tout le monde veut aller au ciel, oui, mais personne ne veut mourir, chantait Pétula Clark. Tout le monde veut « avoir » une série, oui, mais personne ne veut écrire (pour vrai).

10 000 HEURES

Suite de la page 17

Vous riez? Moi, pas tant que ça...

Parce qu'écrire, ce n'est jamais « juste » écrire. C'est écrire encore. Reprendre à zéro. Se faire dire « non, c'est pas structuré comme du monde, t'as pas fait de recherche, tes personnages parlent tout pareil, fais tes devoirs ». Brailler comme un veau. Se moucher. Relever les manches dans lesquelles on s'est mouché. Peaufiner. Approfondir. Nuancer. En profitant de chaque minute supplémentaire qui nous est accordée pour corriger une didascalie ici, une ligne de dialogue, là.

Apprendre son métier. Cent fois plutôt qu'une. Se dire que si on survit, dans dix ans, on sera « pas

Non, ça ne veut rien dire « donner des idées ». C'est le temps et le travail acharné qu'on a mis à articuler ces idées en une histoire qui se tient qui font de vous un auteur.

pire ». Et c'est vrai. Dix ans plus tard, si on a bien pratiqué, on est « pas pire ».

Bien sûr, il y a l'option de décréter que « c'est tout des caves qui ne comprennent rien, qu'ils fassent donc leur tévé de matantes ».

Vous riez? Et moi donc!

De temps en temps, il y a un ovni qui vous dit, l'œil enflammé « écrire, je suis fou de ça, je veux apprendre, améliorer mon écriture, écrire les meilleures histoires ». Vous savez alors, seulement au fait qu'il parle d'écriture et pas de « trucs », que vous avez un vrai scénariste en face de vous. Et que dans dix ans, après ses 10 000 heures de pratique, watch out. Il sera pas juste « bon ». Il va être bon en ta'. Et vous, qui lui avez mis la main sur l'épaule, vous serez fier comme avec un de vos enfants à son bal de graduation.

Vous pleurez? Moi non, c'est rien, une poussière dans l'œil.

Le plus insultant vient de gens qui, tout en voulant s'improviser scénaristes, défendent pourtant les critères professionnels de leur métier avec une belle ardeur. La poutre dans l'œil, ils ne la sentent même pas.

Et pourtant, ils ont raison. Un métier, un vrai, ça ne s'improvise pas, ça s'apprend.

Scénariste, c'est un vrai métier. **A**



© PHOTO ROBERT ETCHÉVERRY

Janette Bertrand, une femme engagée, authentique

PREMIÈRE LAURÉATE DU PRIX GUY-MAUFFETTE

La SARTEC tient à féliciter chaleureusement Madame Janette Bertrand dont le talent et la longue et fructueuse carrière viennent d'être soulignés le 31 octobre dernier.

Ce **Prix du Québec** honore l'une de nos plus grandes communicatrices, une auteure remarquable et une des personnalités les plus connues et aimées du public québécois. Lui décerner le premier **Prix Guy-Mauffette** est une reconnaissance méritée de son apport indéniable à notre patrimoine radiophonique et télévisuel.

Auteure immensément prolifique et excellente animatrice, Janette Bertrand est une pionnière et une grande dame de la télévision. Elle affiche une feuille de route impressionnante. Elle a su utiliser les médias avec intelligence et conviction et obtenu un succès retentissant partout où elle a œuvré. Comme auteure, elle a brisé toutes les conventions, ouvert la discussion, donné la parole à des gens ordinaires, osé et permis la confrontation des idées et des opinions. Elle se démarque par son approche populaire, accueillante et sympathique sur des sujets délicats. Par son œuvre, elle a convaincu les téléspectateurs du bien-fondé de la télévision et de la communication en général.

Toutes nos félicitations !

FORMATIONS À VENIR AU RFAVQ

■ CLASSE DE MAÎTRE : SCÉNARISATION D'UN FILM D'HUMOUR

Se familiariser avec le travail de scénariste d'une comédie au cinéma car les projets d'humour sont très recherchés par les producteurs audiovisuels mais, rien de plus difficile que de créer des scénarios et des dialogues pour faire rire un public !

BENOÎT PELLETIER, Auteur humoristique

12 et 13 janvier 2012

■ LE DROIT D'AUTEUR – AVANCÉ

Pour mieux saisir les subtilités du droit d'auteur, en général et dans le domaine de l'audiovisuel, notamment en prévision des amendements anticipés à la Loi sur le droit d'auteur et aux impacts de ces amendements sur les projets visant les plateformes des nouveaux médias.

M^e STÉPHANE GILKER, Avocat chez Fasken Martineau spécialiste des droits de la propriété intellectuelle dans le domaine des industries culturelles

17 janvier 2012

■ WEB ET MULTIPLATEFORME : LES ASPECTS LÉGAUX

Pour se familiariser avec les grands enjeux légaux liés à l'arrivée des nouvelles plateformes de diffusion, depuis la gestion des contenus jusqu'à la gestion de la propriété intellectuelle.

M^e REMY KHOUZAM, Avocat chez Lussier et Khouzam, spécialiste dans le domaine de la production audiovisuelle et multimédia

19 janvier 2012

Inscrivez-vous sur le site du RFAVQ : www.rfavq.qc.ca

■ Inscrivez vos crédits

Votre inscription dans le bottin électronique n'est plus à jour ? Vous avez des nouvelles données à nous communiquer ou à corriger ? En tout temps, vous pouvez modifier votre inscription en vous servant de la fiche de renseignements dans notre site Internet à l'adresse suivante : www.sartec.qc.ca/la_sartec/services.htm

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Odette Larin au (514) 526-9196 ou information@sartec.qc.ca

**Joyeuses Fêtes et
Bonne Année,
à tous et à toutes !**

Nos bureaux seront fermés pour la période des fêtes à partir du 23 décembre 2011, 12 h 30.

Nous serons de retour le lundi 9 janvier 2012.

Index des longs métrages canadiens de Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Afin de célébrer la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel de l'UNESCO, le 26 octobre dernier, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a lancé la base de données de l'index des longs métrages canadiens. Ce lancement s'inscrit dans le cadre des activités de BAC soulignant cette journée internationale de reconnaissance des documents audiovisuels et de leur importance relativement à l'évolution de la société.

L'index des longs métrages canadiens, créé en tant qu'index imprimé en 1972, est maintenant disponible sous forme de base de données en ligne. Cet outil de recherche fournit des renseignements au sujet de plus de 4300 longs métrages canadiens produits de 1913 à 2009. On compte parmi les entrées choisies les affiches de cinéma des ressources documentaires de BAC. Les films ultérieurs à 2009 seront ajoutés à la base de données. Le financement de ce projet a été reçu par l'intermédiaire de la composante relative à la préservation et à l'accès de la Politique canadienne du long métrage, qui est gérée par Patrimoine canadien.

« Cette base de données représente une ressource importante pour les cinéastes, les étudiants et les chercheurs, ainsi que ceux qui s'intéressent à l'histoire cinématographique du Canada. Elle fait en sorte que cet élément clé du patrimoine documentaire et culturel du Canada soit accessible à tous », a affirmé M. Daniel J. Caron, administrateur général et bibliothécaire et archiviste du Canada.

■ Pour consulter la base de données en ligne :
[cliquez ici](#)

■ Pour lire le communiqué :
[cliquez ici](#)

PROJETS ACCEPTÉS

■ SODEC

Longs métrages de fiction secteur privé en langue française

- *Le démantèlement*, écrit et réalisé par Sébastien Pilote
- *Les Boys, le premier chapitre*, scénarisé par Richard Goudreau
- *La guerre des tuques - 3D*, film d'animation en stéréoscopie, adapté du long métrage éponyme, scénarisé par Normand Canac-Marquis et réalisé par Jean-François Pouliot et François Brisson
- *Louis Cyr*, écrit par Sylvain Guy et réalisé par Daniel Roby
- *Alice*, scénarisé et réalisé par Louise Archambault
- *Vic et Flo ont vu un ours*, écrit et réalisé par Denis Côté
- *Rouge sang*, écrit par Joseph Antaki, Jean Tourangeau et Martin Doepner (réalisateur)

Coproduction minoritaire

- *Cyanure*, scénarisé par Marcel Beaulieu et Séverine Cornamusaz (réalisatrice)

(source SODEC)

Qu'est-ce qui fait varier le prix des actions?

■ Qu'est-ce qui fait varier le prix des actions?

En tant qu'investisseur, le fait de détenir des actions d'entreprises peut contribuer à la croissance de votre capital. Vous êtes-vous déjà demandé ce qui en fait varier la valeur au fil du temps? Comme spécialiste des valeurs mobilières, votre conseiller en placement Desjardins vous aidera à en soupeser les différents facteurs.

■ Facteurs internes de l'entreprise

Les éléments qui suivent permettent d'évaluer la capacité de l'entreprise à bien se positionner auprès des marchés et des investisseurs potentiels. Ils constituent autant de références pour évaluer le compromis à établir entre le niveau de risque supporté par l'investisseur et le potentiel de rendement qu'il peut espérer.

- la nature, la régularité et l'importance des bénéfices déclarés
- les caractéristiques des diverses émissions d'actions
- la composition et l'état des liquidités
- les perspectives de croissance
- la qualité de la gestion et la philosophie qui la sous-tend
- la politique de versement des dividendes aux actionnaires

■ Facteurs extérieurs à l'entreprise

D'autres variables permettent de situer l'entreprise par rapport à son secteur d'activité et à l'évolution du climat économique et ce, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

- les cycles économiques (durée, fréquence, intensité)
- les politiques gouvernementales (politiques d'investissements, fiscalité)
- l'évolution du secteur d'activité de l'entreprise (nature cyclique, défensive ou spéculative du secteur concerné)
- l'évolution des taux d'intérêt et du taux d'inflation

■ L'importance des ratios financiers

Certaines références obligées permettent de juger de la viabilité des opérations d'une entreprise dont

- le ratio de liquidité, qui mesure la capacité de l'entreprise à alimenter son fonds de roulement et à rencontrer ses obligations financières à court terme
- les ratios d'endettement, qui mesurent l'importance des engagements financiers à court, moyen et long termes
- le ratio touchant la capacité de l'entreprise à dégager des profits (rendement sur l'investissement, rendement sur l'actif et rendement du capital)
- le ratio de la valeur au marché, qui constitue une référence incontournable notamment dans la perspective de vente des actions (profits dégagés, dividendes distribués, valeur aux livres enregistrée)

Votre conseiller en placement de Valeurs mobilières Desjardins demeure votre meilleur allié pour vous aider à prendre des décisions éclairées en vue de faire croître votre investissement.

Les titres sont offerts par les conseillers en placement de Valeurs mobilières Desjardins, membre du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).

CAISSE DE LA CULTURE

215, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : 514-CULTURE (514 285-8873)
www.caissedelaculture.com

Source : DESJARDINS – [blogue de Jean-Rémy Deschênes](#)

Le présent document vous est fourni à titre indicatif seulement. Vous ne devez pas prendre de décision sur la foi de l'information qu'il contient sans avoir consulté votre planificateur financier de Desjardins ou un autre professionnel. Le planificateur financier de Desjardins agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.